

La Rochelle, le **30 JUIN 2020**

LE MAIRE

Aux membres du Conseil municipal**Madame, Monsieur,**

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la première réunion du nouveau Conseil municipal élu le 28 juin 2020.

Cette réunion aura lieu le **samedi 4 juillet 2020 à 10 h**, à la Salle des fêtes de Villeneuve-les-Salines, 86 avenue Billaud-Varenne.

En raison de l'état d'urgence sanitaire, le public sera limité à **41 personnes**, et la séance sera retransmise sur le site internet de la Ville.

Par ailleurs, chaque élu peut être porteur de deux pouvoirs et le quorum est fixé au tiers des membres présents.

- Ordre du jour -

1. Installation du nouveau Conseil municipal.
2. Election du Maire.
3. Fixation du nombre d'Adjoints.
4. Election des Adjoints.
5. Charte de l'élu local.
6. Commission d'Appel d'Offres. Création. Modalités de dépôt des listes concernant l'élection des représentants du Conseil municipal.
7. Commission de Délégation de Service Public. Création. Modalités de dépôt des listes concernant l'élection des représentants du Conseil municipal.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments dévoués.

LE MAIRE,


Jean-François FOUNTAINE